

APPEL URGENT - L'OBSERVATOIRE

Nouvelles informations
DJI 001 / 0317 / OBS 031
Libération
Djibouti
29 mars 2017

1

L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, partenariat de la FIDH et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), a reçu de nouvelles informations et vous prie d'intervenir de toute urgence sur la situation suivante à **Djibouti**.

Nouvelles informations¹:

L'Observatoire a été informé par des sources fiables de la libération de M. **Omar Ali Ewado**, membre fondateur de la Ligue djiboutienne des droits humains (LDDH).

Selon les informations reçues, M. Omar Ewado a été libéré sans charge le 27 mars 2017 après neuf jours de détention dans les locaux des Services de documentation et de sécurité (SDS - services de renseignement) (voir rappel des faits). Durant sa détention M. Omar Ewado avait entamé une grève de la faim pour protester contre son arrestation arbitraire.

L'Observatoire se félicite de la libération de M. Omar Ewado, et remercie toutes les personnes, institutions et organisations qui se sont mobilisées en sa faveur.

L'Observatoire appelle néanmoins les autorités djiboutiennes à mettre un terme aux détentions et autres actes de harcèlement, y compris judiciaire, à l'encontre des défenseurs des droits de l'Homme dans le pays.

Rappel des faits :

Le 19 mars 2017, vers 18h, M. Omar Ali Ewado a été arrêté alors qu'il se rendait à la mosquée située à côté de son domicile par des agents des SDS, armés et en civil. Ceux-ci auraient également menacé la famille de M. Omar Ewado, pointant une arme à feu sur ses enfants. Les agents de la SDS ont par la suite emmené M. Omar Ewado, sans informer sa famille de son lieu de détention. Le jour suivant, sa famille a été informée que le défenseur se trouvait dans les locaux de la SDS, dans le quartier du Plateau du Serpent.

Début mars 2017, M. Omar Ewado avait été licencié de son poste d'enseignant et son salaire suspendu par le Ministère de l'Education nationale, sans raison connue.

Actions requises:

L'Observatoire vous prie de bien vouloir écrire aux autorités de Djibouti en leur demandant de :

- i. Garantir en toutes circonstances l'intégrité physique et psychologique de M. Omar Ali Ewado, ainsi que de tous les défenseurs des droits de l'Homme djiboutiens ;
- ii. Mettre un terme à toute forme de harcèlement, y compris au niveau judiciaire, à l'encontre de M. Omar Ali Ewado, ainsi qu'à celle de tous les défenseurs des droits de l'Homme à Djibouti, afin qu'ils puissent mener leurs activités de défense des droits de l'Homme librement et sans entrave ;
- iii. Se conformer aux dispositions de la Déclaration sur les défenseurs des droits de

Voir le Communiqué de Presse de l'Observatoire du 21 mars 2017.







l'Homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 9 décembre 1998, et plus particulièrement ses articles 1, 6 et 12.2 ;

iv. Plus généralement, se conformer aux dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et instruments régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'Homme ratifiés par Djibouti.

Adresses:

- · Son Excellence Ismail Omar Guelleh, Président de la République, République de Djibouti. Fax : 00 253 21 35 02 01
- · Monsieur Moumin Ahmed Cheikh, Ministre de la Justice, des affaires pénitentiaires, chargé des droits de l'Homme, République de Djibouti. Fax : 00 253 21 35 54 20
- · M. Maki Omar Abdoulkader, Procureur de la République, Fax : 00 253 21 35 69 90, Email : likmik@caramail.com
- · S.E. Mohamed Siad Doualeh, Ambassadeur, Mission permanente de Djibouti auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Suisse, Fax: + 41 22 749 10 91, Email: mission.djibouti@djibouti.ch
- · Mr. Omar Abdi Said, Ambassadeur de Djibouti auprès des Pays du Benelux et de l'Union Européenne, Belgique, Fax : + 32 2 347 69 63 ; Email : ambdjib@yahoo.be

Prière d'écrire également aux représentations diplomatiques de Djibouti dans vos pays respectifs.

Paris-Genève, le 29 mars 2017

Merci de bien vouloir informer l'Observatoire de toutes actions entreprises en indiquant le code de cet appel.

L'Observatoire, partenariat de la FIDH et de l'OMCT, a vocation à protéger les défenseurs des droits de l'Homme victimes de violations et à leur apporter une aide aussi concrète que possible. La FIDH et l'OMCT sont membres de ProtectDefenders.eu, le mécanisme de l'Union européenne pour les défenseurs des droits de l'Homme mis en œuvre par la société civile internationale.

Pour contacter l'Observatoire, appeler La Ligne d'Urgence :

E-mail: Appeals@fidh-omct.org

Tel et fax FIDH: 33 1 43 55 25 18 / 33 1 43 55 18 80

Tel et fax OMCT: + 41 22 809 49 39 / 41 22 809 49 29

